

# Réunion du Comité

## 20 septembre 1970

**Présents :** M<sup>me</sup> AUDIN, BELOUZE, BERNARD, BLANZIN, M<sup>lle</sup> BOLON, M<sup>me</sup> BORNENS, M<sup>lle</sup> BRÉNÉOL, BUISSON, CLOPEAU, COLMEZ, CRÉPIN, CROZES, DEHAME, DUMONT, DUVERT, FAUQUETTE, FRÉMIN, GLAYMANN, GOURET, HENNEQUIN, KLEIN, LASSAVE, LESOULLEUX, LECOQ, LE DILY, M<sup>lle</sup> MASSE, M<sup>me</sup> MERLAUD, PÉROL, PESTEL, POCHARD, ROBBE, ROUMANET, ROUQUAIROL, TARALLE, VERNET, M<sup>lle</sup> VERTUT, VISSIO, ZEHREN.

**Excusés :** BAREIL, CAMY-PÉYRET, CHARRIER, REVUZ, SEM.

La séance est ouverte à 9 heures précises sous la présidence de COLMEZ. CLOPEAU informe le comité de la mort de M. FERRACCI, secrétaire administratif à qui il rend hommage (voir page 472).

### 1. Problèmes financiers.

Le comité adopte à l'unanimité les modalités suivantes pour le remboursement des frais de déplacement des membres du comité et du bureau : tarif S.N.C.F. 2<sup>e</sup> classe pour les trajets, avec éventuellement suppléments pour trains rapides et couchettes, 13,50 F le repas et 27 F la nuit d'hôtel (pour certains trajets un remboursement en 1<sup>re</sup> classe est envisageable).

Le Comité mandate M. CLOPEAU pour conclure l'achat d'un local. Une annonce sera faite, dans le bulletin de la Régionale Parisienne.

Aide aux Régionales : M. CLOPEAU propose d'alimenter les Régionales en papier, enveloppes, étiquettes adresse, publications de l'A.P.M. et revues (par exemple Défense de la Jeunesse scolaire). Pour les besoins en fournitures diverses les responsables régionaux doivent écrire à M. BLONDEL et pour les publications et revues à M. CLOPEAU.

### 2. Journées de l'A.P.M.E.P. à Toulouse.

Les journées sont fixées aux 20-21-22 mai, le thème étant axé sur la pédagogie des mathématiques. La Régionale de Toulouse propose d'organiser trois conférences seulement afin de permettre également un travail par petits groupes, une demi-journée étant consacrée à des sujets divers.

### 3. Programme de Quatrième.

M. BELOUZE propose d'écrire dans le bulletin un historique sur l'élaboration des programmes de Quatrième. De plus certains membres du Comité souhaitent que les adhérents de l'A.P.M. soient informés de l'existence et du rôle des divers organismes concernés par l'établissement des programmes. Ce vœu est transmis au comité de rédaction du bulletin.

Suite à une intervention de M. BLANZIN, le Comité charge la commission pédagogique de spécifier les rapports entre l'A.P.M. et les membres de l'A.P.M. faisant partie de la commission Lichnérowicz.

L'Enseignement Public, réuni le 20 septembre 1970, constate à nouveau, qu'à cette date, la plupart des questions posées lors d'une audience au Ministère de l'Éducation Nationale le 17 avril 1970 n'ont pas reçu de réponse.

#### L'A.P.M.E.P.

— constate l'absence totale, à la rentrée 1970, des moyens nécessaires à la mise en place de la réforme de l'enseignement des mathématiques dans l'enseignement élémentaire; déplore que la circulaire du 4 septembre 1970 contienne un paragraphe niant la nécessité d'une formation continue des maîtres, alors que, conformément à sa charte de Chambéry, elle approuve les intentions du projet présenté à cette fin par M. l'Inspecteur général BEULAYGUE et les efforts entrepris par l'Institut Pédagogique national et les Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques là où ils existent;

— regrette que de nombreuses académies soient encore dépourvues de tels Instituts et que ceux qui sont en place manquent de moyens en personnel;

— déplore la remise en question, à la veille de la rentrée, de l'horaire de quatre heures de mathématiques en classe de Quatrième;

— constate que de nombreux secteurs de l'enseignement du premier et du second cycle (classes de transition, C.E.T., premières et terminales F,G,H...) sont tenus à l'écart de la réforme, ce qui pose des problèmes insolubles aux élèves qui changent d'orientation;

— attire l'attention sur le fait, qu'en fin de compte, les élèves de tous les âges sont les victimes de ces carences, car ils ne reçoivent pas, dans les conditions qui leur sont dues, la formation mathématique nécessaire.

### 5. Élections de 1971, création d'une commission des statuts.

Conformément au vœu de l'Assemblée générale, le bureau propose la création d'une commission des statuts, qui, sur la demande du Comité, sera le bureau. A l'unanimité moins une abstention, le comité décide les modalités de vote pour le renouvellement du Comité : il se fera uniquement par correspondance et sera réservé aux seuls adhérents à jour de leur cotisation.

### 6. Travail des Commissions.

Les différends responsables se sont engagés à prendre les contacts nécessaires aux premières réunions.